



**Pour soutenir les producteurs**

**Enercoop**

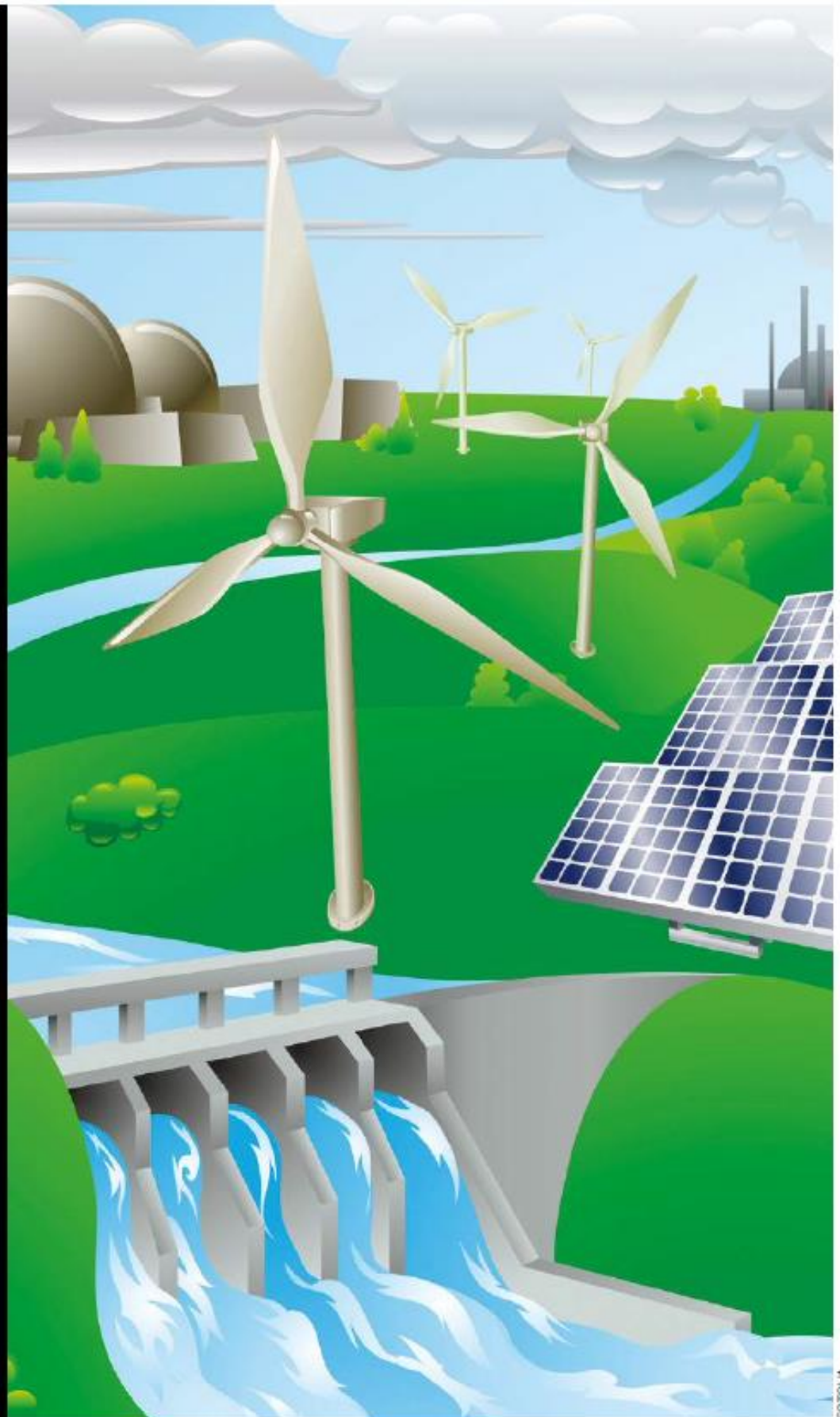
La coopérative propose une offre différente des autres offres vertes : un lien direct avec les producteurs d'énergies renouvelables. Mais il faut payer plus cher et l'absence de formule heures pleines, heures creuses augmente l'écart pour les gros consommateurs.



**Pour les gros consommateurs**

**Alterna**

Ce fournisseur cherche à gagner des parts de marché et propose une offre verte à un prix très attractif. Il n'est toutefois avantageux que pour les gros consommateurs.



FOTOLIA

## ÉLECTRICITÉ

# Voulez-vous vous mettre au vert ?

Quitte à changer de fournisseur d'électricité, pourquoi ne pas opter pour une offre verte ? Elles sont de plus en plus nombreuses et, surprise, souvent avantageuses. Nous avons étudié onze offres pour vous.

**F**aites un geste pour la planète », « Participez au développement des énergies renouvelables » : la plupart des fournisseurs d'électricité ont une offre verte à leur catalogue. Direct Énergie, par exemple, propose, en parallèle de son offre standard, une offre Pur jus 100 % verte qui a séduit 85 000 clients. D'autres fournisseurs ont une seule offre d'électricité et elle est verte. Ainsi, tous les clients qui ont souscrit un abonnement chez Lampiris ont de l'électricité 100 % énergie verte. Le créneau est petit, mais il progresse et fait l'objet d'un intérêt croissant des fournisseurs et des consommateurs.

Mais qu'est-ce qu'une offre verte ? Il s'agit d'un abonnement à l'électricité qui garantit au client que l'équivalent de sa consommation provient d'énergies renouvelables (hydraulique, éolienne, solaire ou biomasse). Séduisant, mais il convient de dissiper plusieurs illusions.

## DES GARANTIES SUR L'ORIGINE VERTE

« Avec une offre verte, on consomme de l'électricité verte », nous dit-on. En fait, non ! Il n'y a pas des électrons verts qui iraient jusque chez les clients titulaires d'une offre verte et des électrons gris pour les autres. Ils sont tous mélangés dans le réseau électrique et utilisés au fur et à mesure. Le client ne consomme donc pas directement des énergies renouvelables. L'offre apporte seulement la garantie aux clients qu'un producteur d'énergie renouvelable a bien injecté sur le réseau l'équivalent de leur consommation. Mais comment en être certain ? Grâce au mécanisme européen des garanties d'origine. En France, la

société Powernext tient un registre dans lequel les producteurs inscrivent leur installation et les volumes qu'ils produisent. Un certificat est associé à chaque mégawatt heure et les fournisseurs d'électricité doivent se procurer les certificats nécessaires pour "couvrir" la consommation de leurs clients verts.

## DES PRIX SOUVENT AVANTAGEUX

Autre illusion : « Avec une offre verte, on achète de l'électricité à des producteurs verts. » On ne leur achète pas directement et c'est sans doute le point le plus surprenant. Seule la coopérative Enercoop négocie directement avec des producteurs. Les autres achètent de l'électricité sur les marchés, et se procurent en parallèle des garanties d'origine verte. Le soutien apporté aux producteurs se limite donc à l'achat de ces garanties. Ces dernières ne valent actuellement pas très cher, de l'ordre de 1 à 2 € par mégawatt heure.

« Avec une offre verte, on favorise le développement des énergies renouvelables » : là encore non, car les garanties d'origine aujourd'hui en France correspondent à plus de 90 % à des barrages hydrauliques construits pour la plupart depuis longtemps. On favorise les énergies renouvelables, mais pas vraiment leur développement.

Alors, faut-il passer son chemin ? Peut-être pas. Malgré leurs limites, les offres qui existent contribuent déjà à envoyer un signal en faveur des énergies renouvelables. Un petit geste avec souvent un prix avantageux, cela mérite qu'on y regarde de plus près. ||

CENTRE D'ESSAIS  
COMPARATIFS

## Nos tests

Nous avons étudié les offres vertes d'abonnement à l'électricité proposées par onze fournisseurs.

- Nous avons calculé, pour chacune, le coût pour les clients avec trois profils de consommation. Le premier correspond à une utilisation de l'électricité uniquement pour l'éclairage, l'eau chaude sanitaire et les équipements domestiques. Les deux autres correspondent à des appartements avec chauffage électrique.

- Nous avons utilisé les grilles tarifaires de chaque fournisseur disponibles au 1<sup>er</sup> septembre.

- Nous avons comparé les résultats avec l'offre au tarif réglementé (Tarif Bleu) d'EDF. Ce n'est pas une offre verte, mais elle sert de référence pour les comparaisons, 88 % des particuliers étant encore au Tarif Bleu.





**OFFRES MOINS CHÈRES QUE LES TARIFS RÉGLEMENTÉS**

	ALTERNA	LAMPIRIS	EKWATEUR	ENGIE	DIRECT ENERGIE
Société	Fournisseur créé par des entreprises locales de distribution	Fournisseur indépendant de gaz et d'électricité	Nouveau fournisseur collaboratif	Ex-GDF-Suez	3 <sup>e</sup> fournisseur français d'électricité et de gaz
Offre verte	Idéa vert	100 % énergie verte	Électricité renouvelable <sup>(2)</sup>	Elec verte	Pur jus
Évolution du prix	Fixe sur un an	Indexé TR <sup>(1)</sup>	Variable tous les mois ou fixe sur un an	Fixe sur un an	Indexé TR <sup>(1)</sup>
<b>Couple 2 personnes, appartement de 60 m<sup>2</sup>, utilisation usuelle (électroménager et éclairage) : 2 000 kWh par an, puissance 6 kVA, tarif de base</b>					
Coût sur 1 an	388 €	369 €	397 €	377 €	381 €
Différence avec tarifs réglementés	2 €	- 17 €	10 €	- 9 €	- 6 €
<b>Couple 2 personnes, appartement de 45 m<sup>2</sup>, tout électrique : 5 000 kWh par an, puissance 6 kVA, tarif de base</b>					
Coût sur 1 an	797 €	778 €	796 €	798 €	807 €
Différence avec tarifs réglementés	- 24 €	- 43 €	- 25 €	- 23 €	- 14 €
<b>Famille 3 personnes, appartement de 100 m<sup>2</sup>, tout électrique : 8 000 kWh par an, puissance 9 kVA, tarif HP-HC (3 000 kWh en heures creuses)</b>					
Coût sur 1 an	1 185 €	1 210 €	1 215 €	1 241 €	1 256 €
Différence avec tarifs réglementés	- 93 €	- 68 €	- 64 €	- 37 €	- 23 €
<b>Notre avis</b>	<b>Prix avantageux pour les gros consommateurs</b>	<b>Un petit geste vert avec un prix avantageux</b>	<b>Offre nouvelle avantageuse mais à surveiller</b>	<b>Un petit geste vert avec un prix avantageux</b>	<b>Un petit geste vert avec un prix avantageux</b>

(1) Évolution du prix indexée sur celle du tarif réglementé. (2) Coût calculé avec l'option prix fixe sur un an. (3) Tarif incluant une réduction de 20 % pour autoconsommation et respect du seuil éco. (4) Pas d'offre

## Vert et moins cher, c'est possible

Payez-vous plus cher votre électricité avec une offre verte ? Plus de quatre clients sur cinq ont toujours un abonnement auprès d'EDF, avec un tarif réglementé pour leur fourniture d'électricité. Il était donc logique d'évaluer les offres vertes par rapport à ce tarif réglementé. Il figure en gris dans notre tableau, à titre de référence.

### Différentes approches

On constate que quatre offres vertes sont plus chères que le tarif réglementé et sept moins chères. Le classement a été réalisé à partir du troisième scénario, celui d'une famille de trois personnes avec le tout électrique. Mais nous avons aussi fait figurer les résultats pour de plus petits consommateurs tels qu'un couple sans enfant dans un appartement plus petit.

→ **Enercoop est sensiblement plus cher** que le tarif réglementé, mais revendique une approche différente des autres offres vertes. Cette coopérative rassemble 40 000 clients et 120 producteurs. Ces derniers sont en contrat direct avec Enercoop. Il n'y a donc pas, comme

pour les autres fournisseurs, dissociation entre l'achat de l'énergie et des garanties d'origine. Enercoop explique qu'il fait le choix de soutenir les producteurs avec des prix qui ne sont pas ceux du marché, en privilégiant notamment l'engagement sur la durée.

→ **Le tarif dissuasif d'EDF est, à l'inverse, totalement incompréhensible.** EDF n'a pourtant pas eu beaucoup d'efforts à faire pour proposer une offre verte : environ 14 % de sa production d'électricité est déjà assurée par des énergies renouvelables. L'abonnement comprend, par ailleurs, un engagement d'EDF à reverser 2 € par MWh consommé pour un programme de recherche sur les énergies renouvelables, mais a-t-on vraiment envie d'associer ce soutien à son abonnement ?

→ **Si l'on s'intéresse à présent aux offres vertes plus avantageuses** que le tarif réglementé, Alterna l'emporte. Il s'agit d'une filiale d'entreprises locales de distribution. L'électricité est distribuée presque partout en France par Enedis (ex-ERDF), mais il y a toujours 5 % du territoire où ce sont des entreprises

locales de distribution (ELD) qui s'en chargent. Certaines ont développé une activité de fournisseur d'énergie avec des contrats qui peuvent être souscrits par tous.

### Petit ou gros consommateur ?

→ **Alterna se donne les moyens de gagner de nouveaux clients.** « On a travaillé pour avoir des prix attractifs », reconnaît l'entreprise. On peut donc la choisir pour son tarif, mais attention toutefois : elle n'est intéressante que pour les gros consommateurs. Elle ne l'est pas pour les petits en raison d'un tarif d'abonnement élevé.

→ **Idem avec EkWateur.** Cette société a démarré son activité en septembre et pratique des prix bas pour attirer le client. Il faut toutefois être vigilant sur le choix du contrat. Il peut être à prix fixe pendant un an ou à prix variable tous les mois. Cette dernière formule est nouvelle, et il n'est pas sûr qu'elle convienne à tout le monde. Autre élément à étudier : l'aspect collaboratif. Cela peut séduire, mais il faut accepter l'utilisation de



## OFFRES PLUS CHÈRES QUE LES TARIFS RÉGLEMENTÉS

PLANÈTE OUI	PROXELIA	EDF TARIFS RÉGLEMENTÉS	ENERGEM	SÉLIA	EDF	ENERCOOP
Fournisseur d'électricité 100 % renouvelable	Fournisseur créé par des entreprises locales de distribution	Tarif Bleu Tarif fixé par les pouvoirs publics et proposé uniquement par EDF (4 clients sur 5 sont toujours au Tarif Bleu).	Fournisseur créé par une entreprise locale de distribution	Fournisseur créé par une entreprise locale de distribution	Fournisseur historique	Fournisseur coopératif
Électricité 100 % renouvelable <sup>(3)</sup>	Alp-énergie		Objectifélec	Integreen	L'offre renouvelable	Enercoop
Indexé TR <sup>(1)</sup>	Fixe sur un an		Indexé TR <sup>(1)</sup>	Indexé TR <sup>(1)</sup>	Deux fois par an	Fixe sur un an
370 €	385 €	386 €	387 €	393 €	403 €	454 €
-17 €	-1 €	-	1 €	6 €	17 €	68 €
804 €	819 €	821 €	822 €	837 €	864 €	959 €
-17 €	-2 €	-	1 €	16 €	43 €	138 €
1 259 €	1 274 €	1 279 €	1 279 €	1 304 €	1 314 €	1 488 € <sup>(4)</sup>
-20 €	-4 €	-	0 €	26 €	36 €	209 €
<b>Incite à suivre et à réduire sa consommation</b>	<b>À peine moins cher que le tarif réglementé</b>		<b>Pas d'effort tarifaire</b>	<b>Une nouvelle offre moins chère bientôt disponible</b>	<b>Très cher pour de vieux barrages</b>	<b>L'électricité verte militante</b>

HP/HC : calculs à partir de l'abonnement base à tarif unique.

ses données de consommation, voire de ses coordonnées, pour des offres commerciales.

→ **Lampiris n'est pas un petit nouveau**, mais il est toujours dans une stratégie de conquête. Son offre verte est avantageuse, pour les gros comme pour les petits consommateurs. Pour ces derniers, c'est l'offre la plus intéressante avec celle de Planète Oui. Attention, toutefois : nous avons intégré dans le tarif de Planète Oui deux remises de 10 % sur l'abonnement. La première est accordée aux clients dont la consommation reste en dessous d'un seuil écolo ; 10 % supplémentaires sont accordés aux clients qui pratiquent l'autrelève mensuelle du compteur. Ces remises constituent une incitation à suivre sa consommation, à la comprendre et être éventuellement en mesure de la réduire.

#### Au-delà des tarifs...

→ **Pour faire son choix, on l'aura compris, il ne faut pas se contenter de regarder le prix.** Il faut consulter la fiche réalisée à la demande des associations de consommateurs. Elle est, en principe, disponible sur le site Internet de tous les fournisseurs. Elle précise notamment les modalités de variation du prix

(fixe, indexé ou variable). Autre point important, les modalités de facturation. Ces critères sont à étudier pour tous les contrats, classiques ou verts. Pour ces derniers, il faut y ajouter le mix énergétique de l'offre.

→ **La ventilation des garanties d'origine par type d'énergie.** Comme nous l'avons déjà vu, il s'agit à plus de 90 % d'énergie hydraulique. Mais il y a la grande hydraulique et la petite, dite au fil de l'eau. On peut préférer

soutenir la seconde comme on peut préférer soutenir des installations françaises plutôt qu'européennes.

→ **Solliciter le fournisseur.** Même si les offres se ressemblent, il y a d'ores et déjà des nuances intéressantes entre elles. Elles pourraient s'accroître, si les consommateurs se montrent curieux et ne se contentent pas d'une étiquette verte. || **FANNY GUIBERT**

Économiste : STÉPHANIE TRUQUIN



- Les offres d'électricité verte garantissent au client que l'équivalent de sa consommation provient d'énergies renouvelables.
- Pour l'instant, elles contribuent principalement à soutenir la production hydraulique française.
- Elles n'impliquent pas obligatoirement un surcoût : sept des onze offres étudiées sont à la fois vertes et plus avantageuses que le tarif réglementé.

